



R  
de  
7

Q

PRIX  
de  
l'Acad. des Sciences  
1776.

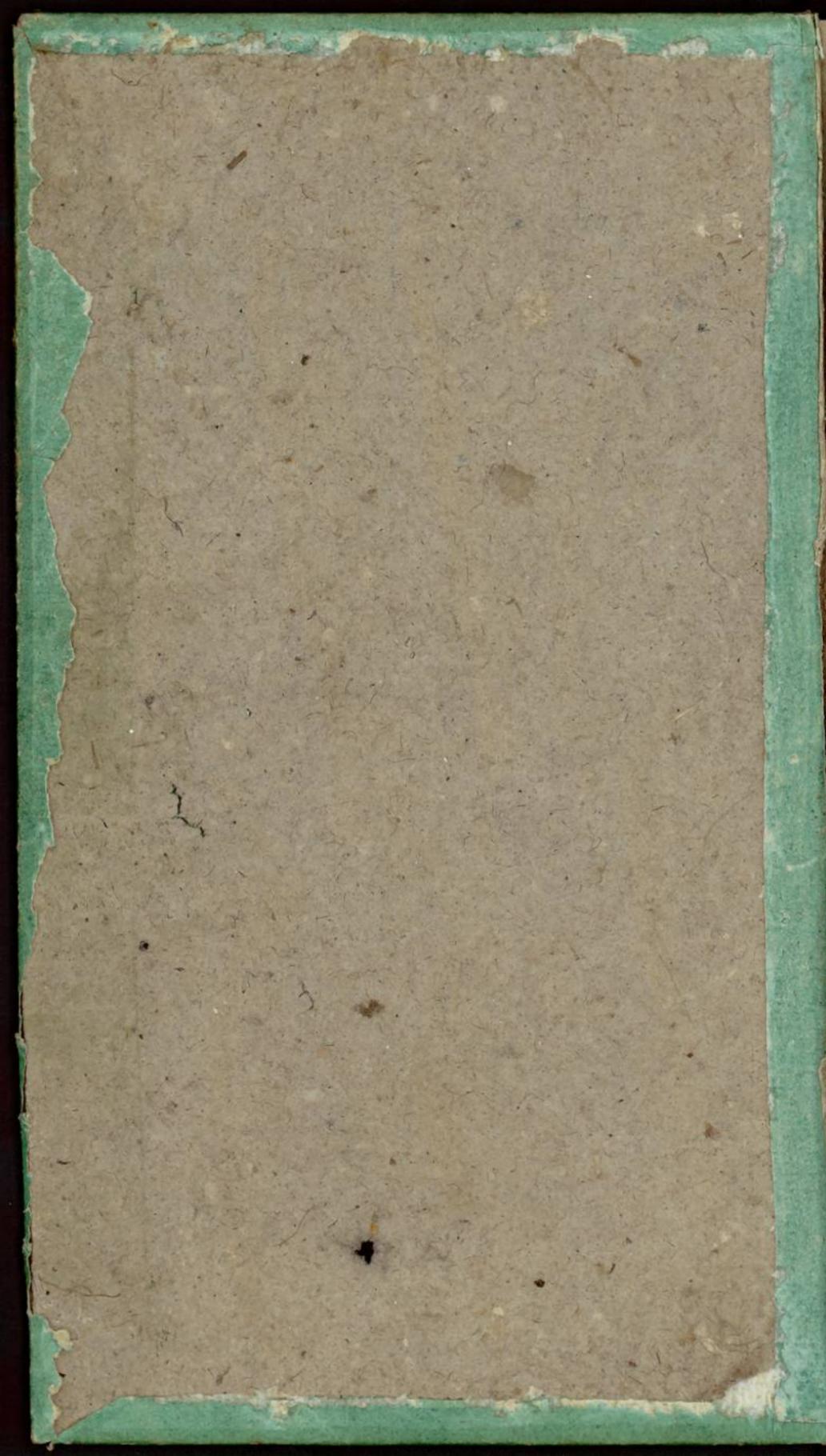
92

IX

es Sciences  
76.

2





1116.

Res Pp Pl B630

# DISCOURS PRÉLIMINAIRE

*De l'Ouvrage qui a remporté le Prix décerné par  
le Corps des Négocians de Toulouse, à l'occasion  
du Sacre & du Couronnement du Roi.*

Adjugé par l'Académie des Sciences, Inscric-  
tions & Belles-Lettres, dans la Séance  
publique du 1<sup>er</sup> Septembre 1776.

---

*Quomodo cessavit exactor, quievit tributum? .... Cum  
requiem dederit tibi Deus à labore tuo, & à concussione tuâ,  
& à servitute durâ quâ antè servisti. .... Terra gavisa est,  
& exultavit. Isaïe, chap. 14.*

---







## PROGRAMME

PROPOSÉ en 1775 par l'Académie Royale des  
Sciences, Inscriptions & Belles-Lettres de  
Toulouse.

LE Corps des Négocians a délibéré, à l'occasion du Sacre & du Couronnement du Roi, de donner un Prix à l'Ouvrage qui aura le mieux traité, au jugement de l'Académie, une des Questions les plus importantes de l'Economie politique. Il appartenoit à des Citoyens généreux & sensibles, déjà célèbres par un acte de bienfaisance envers de malheureux Criminels, (a) dont la libéralité peut briser les fers, sans offenser la Loi qui les punit; de donner un nouvel exemple d'une joie éclairée, dont l'expression eut le bonheur général des hommes pour objet.

Le sujet à traiter, est celui-ci : *L'Agriculture & le Commerce étant reconnus pour les vrais sources de la richesse publique, déterminer la nature & le degré de faveur, de protection & d'encouragement, que le Gouvernement doit accorder à l'un & à l'autre, pour qu'il résulte de leur concours la plus grande prospérité de l'Etat.*

Le Prix fera une Statue en argent, de la valeur réelle de 500 liv. Elle présentera une figure allégorique, qui réunira les attributs de la Culture & du Commerce. Le Prix sera distribué le 1<sup>er</sup> Dimanche de Juin 1776.

---

(a) Le Corps des Négocians a délivré, à l'occasion du rétablissement du Parlement, tous les prisonniers détenus pour lors dans les prisons des Gabelles.

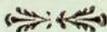
---

---

## AVERTISSEMENT DU LIBRAIRE.

L'ACADÉMIE a reçu un si grand nombre de Mémoires, qu'elle a été obligée de prendre un plus long délai pour l'examen. Le Prix a été adjugé le 1<sup>er</sup>. Septembre 1776, dans une Séance publique des plus nombreuses & des plus choisies. La Figure parfaitement dessinée & exécutée par le Sr. *Vinsac*, célèbre Artiste, étoit placée sur la table, & attiroit tous les regards.

On a donné une analyse raisonnée de l'Ouvrage, suffisante pour en présenter une idée; & l'on a fait la lecture du Discours suivant, qui a causé la plus grande sensation, tant en lui-même, que par la manière inattendue dont l'Auteur a cru devoir envisager & traiter le sujet. Comme il n'est pas long, il s'en est répandu plusieurs copies. Je demande pardon à l'Auteur & à l'Académie de la publication de ce Morceau, qui ne peut que faire honneur à l'un & à l'autre, & qui respire l'amour le plus vif & le plus éclairé pour le Roi & pour la Patrie. Cet échantillon ne peut que faire désirer au Public de voir l'Ouvrage même; mais il n'est pas possible de lui donner cette satisfaction: le Traité est trop étendu pour qu'il s'en échappe des copies. On sçaura du moins qu'il existe un Plan de réforme d'Administration, tout digéré, prêt à mettre en œuvre, & qui a eu le suffrage d'une Académie célèbre par ses lumières. Peut-être un jour, lorsqu'on voudra s'occuper de la réforme de l'Administration, sera-t-on bien aise d'y avoir recours: il pourra être utile alors de le soumettre à la discussion publique, qui mettra à portée de discerner, par la contradiction, ses inconvéniens & ses avantages, & de le porter à sa perfection.



---

# DISCOURS

## PRÉLIMINAIRE.

---

MESSIEURS,

**S**i c'est la terre qui nourrit les hommes, il n'y a que la culture qui leur permette de se multiplier ; & ceux qui, pour s'assurer & pour étendre les moyens de subsistance, mirent, par leurs travaux, des champs en état d'être cultivés à perpétuité, furent les premiers fondateurs des sociétés civiles. En effet, on peut concevoir que des individus bornés à la recherche des fruits spontanés, vivent épars & sans relations sociales : ils sont même forcés de se tenir éloignés & dispersés, à cause des bornes étroites de la subsistance précaire, dont la terre est avare, lorsqu'elle est laissée à elle-même. Mais dès que la propriété foncière s'établit, il lui faut une sauve-garde, à l'abri de laquelle elle puisse se perfectionner & trouver cette jouissance assurée des fonds & des fruits, sans laquelle on n'auroit pas entrepris, sans laquelle on ne pourroit continuer les travaux qui forcent la terre de produire, & qui favorisent la population par la multiplication des moyens de subsistance.

Le Commerce naquit en même temps que la culture, sous les Loix de la liberté & de la propriété. Il rapprocha & unit les hommes pour leur avantage réciproque ; & il rétablit entr'eux, par la voie de l'échange, la seule communauté de biens qui soit praticable. Il marchera donc toujours à la suite de la Culture ; il suivra constamment ses progrès, il dépérira, il languira avec elle ; & où prendroit-il les richesses qu'il transporte, si la culture ne les avoit fait naître ? Où iroit-il les offrir, si elle n'avoit produit ailleurs de quoi les payer ? Sans être par lui-même une source de richesses, puisqu'il ne crée rien, il en devient une cause occasionnelle, en communiquant la valeur

& la qualité de richesses à des productions qui sont déjà des biens par leur nature; mais qui, pour être échangées, attendent que d'autres productions viennent se placer dans la balance.

Tel est l'office du Commerce. Il est l'agent de la communication universelle, le pourvoyeur des besoins, & le lien commun de tous les Peuples. Il passe alternativement de l'un à l'autre pour les servir également par ses achats & ses reventes; il égalise les prix, il multiplie les jouissances, & pour cela même il soutient & anime les travaux de la culture; il fait valoir la propriété foncière, en communiquant la valeur aux productions.

Que les cultivateurs n'ambitionnent donc pas de réunir tous les genres de culture; qu'ils se bornent à celles auxquelles leur terrain est le plus propre: l'échange leur procurera ce qui leur manque, dès qu'ils auront de quoi le payer. Que celui qui a planté de la vigne sur un côteau stérile, mais favorisé de l'aspect du soleil, n'envie pas le sort de celui qui sème des grains dans le vallon voisin. Ni l'un ni l'autre ne travaille pour lui seul: ils mettront en commun le fruit de leurs sueurs & de leurs avances; ils étendront de part & d'autre leur culture pour multiplier leurs jouissances.

Quelqu'éloignées que soient les Nations, elles jouiront des mêmes avantages. Il s'établira entr'elles des entre-metteurs qui iront au devant de leurs besoins, & qui les déchargeront d'un superflu qu'elles n'ont fait naître que pour acquérir ce qui leur manque. Les Peuples du Nord partageront les vins que produisent les climats plus chauds, & les habitans du Midi recevront en échange les grains du Nord.

Qu'on laisse donc agir le Commerce; qu'on se repose sur lui de l'approvisionnement des Nations, comme de celui des Habitans de la même Province. Il ne demande que la liberté; il ne craint que les obstacles factices que les hommes lui opposent, les gênes, les prohibitions, les tarifs, les impôts; il surmonte avec courage tous les obstacles physiques; il franchit les distances les plus éloignées; il brave la fureur des flots & l'immensité des mers, les feux brûlans de la Zone torride & les glaces du Pôle.

En réunissant ensemble les intérêts de l'Agriculture &

du Commerce, vous avez reconnu, MM. & la priorité de la culture, comme unique source des richesses, & l'influence du Commerce sur la Culture, pour communiquer aux productions la valeur, sans laquelle on n'auroit ni la volonté, ni la faculté de les tirer de la terre avec tant de travaux & de dépenses. Des Citoyens généreux qui desirent encourager & récompenser la discussion des vérités les plus importantes au bonheur des sociétés, pouvoient-ils déferer le choix du sujet & le jugement du concours, à une Compagnie plus éclairée? Vous avez, MM. parfaitement rempli leur vœu, en proposant le sujet le plus digne d'occuper les veilles des Philosophes qui se sont consacrés au développement des loix de l'Ordre social, fondées sur les loix de l'Ordre physique.

Vous demandez qu'on détermine la nature & le degré de faveur, de protection & d'encouragement que le Gouvernement doit accorder à l'Agriculture & au Commerce, pour qu'il résulte de leur concours la plus grande prospérité de l'Etat.

Mais, MM. n'avez-vous pas vous-même été effrayés de l'étendue du sujet? Avez-vous pensé qu'il fût de nature à être renfermé dans les bornes ordinaires d'une Dissertation académique? L'intérêt de la culture est proprement & uniquement l'intérêt social. Son état décide souverainement de celui d'une Nation. Est-elle florissante; nourrit-elle sur un territoire mis en grande valeur, couvert de bestiaux & d'avances productives, un Peuple heureux & innombrable: tous les autres intérêts sont remplis: la Nation qui l'habite n'a plus rien à desirer que la perpétuité & la stabilité du régime qui l'a conduite à ce point de prospérité. Sans entrer dans l'examen détaillé de sa constitution, sans approfondir ses Loix, sans étudier son Gouvernement, & la manière dont se forme son revenu public, j'assurerais qu'elle est libre, que la propriété y est respectée, que les avances productives y sont en sûreté, que son impôt n'est pas destructeur, que son Commerce n'est pas asservi, que ses institutions sont bonnes, que son Gouvernement est conforme à l'ordre dans ses parties essentielles. Car sans ces conditions sociales, sa culture seroit nécessairement foible, pauvre, languissante; & le sort du Commerce est étroitement lié à celui de la Culture.

Mais pour juger de l'état de son territoire, je ne m'ar-

rèterai pas aux environs des Villes capitales , & aux Provinces favorisées par les débouchés. Je pénétrerai dans l'intérieur de ses Provinces ; j'étudierai les détails de sa culture ; j'en calculerai les avances primitives & annuelles dans les différens genres ; j'examinerai quelle est la valeur locatiye des héritages , de quelle maniere sont construits & entretenus les bâtimens ruraux , si les Fermiers sont aisés , ou si ce sont de pauvres Métayers ; s'il y a beaucoup de terres en friches , & pourquoi elles y restent : & si cet examen me découvroit dans la plupart de ses Provinces une culture pauvre & dénuée d'avances , j'en conclurois , sans craindre de juger trop légèrement , que son administration intérieure a des défauts essentiels.

Mais si cette Nation m'intéressoit , s'il s'agissoit de ma Patrie ; & quel plus grand intérêt peut engager un Citoyen à écrire , si une Académie célèbre par ses lumieres & sa réputation , invitoit les Gens de Lettres de la Nation à travailler sur cette matiere , & à déterminer la nature de l'encouragement & de la protection que le Gouvernement doit accorder à la Culture & au Commerce , pour opérer la plus grande prospérité de l'Etat ; je ne croirois remplir ses vues qu'en cherchant , autant que mes foibles talens me le permettent , les causes anciennes & multipliées qui retiennent la Culture nationale dans cet état de foiblesse.

Vous voyez , MM. où conduit le sujet que vous avez proposé. Si je me trompe dans cette maniere de l'envisager , mon erreur a pour excuse l'importance même du sujet , & l'idée que j'ai de vos lumieres & de votre sagesse. Croirai-je en effet , qu'en demandant comment il est possible de procurer la plus grande prospérité de l'Etat , vous ayez pensé qu'on pût faire de grandes choses par de petits moyens ; qu'on pût opérer le rétablissement de la Culture , la prospérité du Commerce , l'accroissement du revenu , l'aisance générale de toutes les classes de la société , par des encouragemens particuliers , par des faveurs locales ou momentanées , par une protection personnelle à quelques individus , & ignorée ou indifférente au surplus des Citoyens , par une décoration accordée à quelques Négocians distingués par leur intelligence & leur réputation ; par des conseils donnés aux Cultivateurs , à qui le plus souvent il ne manque que des facultés ; par des pratiques & des

inventions nouvelles, par des recettès de culture qu'on publie avec emphase; par des expériences faites dans un jardin; par des prix proposés à ceux qui auront cueilli le meilleur lin, ou récolté la plus grande quantité de grains sur une étendue déterminée, sans égard ni aux dépenses faites pour obtenir cette récolte factice, ni à l'impossibilité d'espérer en grand des succès pareils.

Non, MM. l'état général d'une Nation tient à des causes trop importantes, pour que de si foibles moyens puissent y influer. La Culture & le Commerce n'attendent, de la part du Gouvernement, ni encouragement particulier, ni faveur arbitraire. Ces travaux, par lesquels l'homme remplit ses besoins & étend ses jouissances, par lesquels la société subsiste, ne demandent au Souverain que ce qu'il est de son devoir & de son intérêt de leur accorder; l'observation constante & invariable des Loix de l'ordre social, Loix qui ne sont pas son ouvrage, mais dont l'exécution lui est simplement confiée; Loix antérieures à l'association civile, & pour le maintien desquelles elle est établie; Loix qui constituent la Justice par essence, & qui ne sont que l'expression des droits de la liberté naturelle & de la propriété, dont le Citoyen doit trouver la sûreté à l'ombre de l'autorité souveraine.

Il faut donc nécessairement, MM. ou répondre en deux mots au sujet proposé, & dire que l'encouragement que le Gouvernement doit accorder, consiste dans l'immunité de tous les travaux, dans la sûreté des avances productives, dans la liberté la plus entière du commerce au-dedans & au-dehors, dans la franchise la plus absolue, dans la facilité des débouchés & des communications; ou si ce peu de mots ne paroît pas suffire pour remplir dignement un sujet si étendu, il faut les développer; & l'on ne peut le faire, qu'en traçant le plan du meilleur Gouvernement possible.

Mais au lieu de présenter le tableau factice d'un Gouvernement parfait, qui n'existe nulle part, n'est-il pas plus utile & plus instructif de sortir de la thèse générale, pour concentrer nos recherches dans ce qui touche immédiatement les intérêts de la Patrie, en étudiant les causes compliquées de ses maux; en sondant ses plaies, non pour nous livrer à des déclamations inutiles ou indécentes, ou

pour élever des plaintes ameres sur un désordre ancien; & peut-être inévitable par les circonstances; sur des fautes dont la Nation toute entiere est complice; mais pour en chercher les remedes , & les proposer à la discussion publique , sans autre intérêt que celui de la société , sans autre dessein que celui d'entrer dans la carriere que vous ouvrez , & de répondre au zèle qui vous anime.

Les révolutions les plus importantes ont un point de maturité qu'il n'est pas possible de prévenir , mais qu'il est dangereux de laisser échapper. Il n'y a pas plus de seize ans que les vrais & immuables principes de l'Administration sont découverts. Une réforme tentée sans cette connoissance explicite , n'eût fait que changer l'espece & la forme du désordre : du moins si elle eût présenté des avantages , elle n'eût pu être encore que très-défectueuse ; & depuis que cette lumiere s'est levée sur nous , combien a-t-on été peu disposé à en faire usage.

Mais , quel moment plus favorable pour en concevoir l'espérance , pour en discuter la possibilité & les moyens , que celui où un jeune Roi , porté sur le Trône , moins encore par le droit de sa naissance , que par les vœux de ses Sujets , annonce le plus grand desir de faire le bien , environne sa jeunesse d'un rempart inaccessible à la flatterie & aux passions , & appelle auprès de lui des Sages , dont les lumieres & le patriotisme sont le gage d'une administration éclairée. Quel est le Citoyen qui ne sente pas renaitre la douce espérance au fond de son cœur , & qui ne se réjouisse dans l'attente du bonheur public? Du Temple où ce Prince vient de recevoir l'Onction sainte , les acclamations ont retenti d'une extrémité à l'autre de l'Empire ; elles ont porté en même-temps & les vœux redoublés des Sujets pour le bonheur d'un Prince si cher , & les vœux du Prince pour la prospérité publique. Cet événement a excité de toute part des actes multipliés de bienfaisance & de générosité. Cette maniere de le célébrer fait un honneur égal à la Nation qui sçait si bien saisir les moyens de plaire à son Roi , & au Prince qui sçait les goûter , & qui s'y montre plus sensible qu'à toute la pompe qui l'environne.

C'est à l'occasion de cet événement si important , que vous avez décerné le prix auquel j'ose aspirer , Citoyens respectables , généreux Négocians de Toulouise , qui sou-

tenez si bien la réputation d'une Ville aussi renommée par son zèle patriotique, que par la culture des Lettres & des Sciences; les événemens qui intéressent la Nation deviennent pour vous autant d'occasions de donner des exemples de bienfaisance éclairée; & c'est par des actions de vertu que vous prenez part à la joie publique. Vous avez célébré le rétablissement si désiré de la Magistrature, en rompant les fers des malheureux détenus dans les prisons de la Gabelle: vous célébrez aujourd'hui le Sacre du Roi, en proposant un Prix, dont le sujet intéresse toute la société. Puis-je mieux entrer dans les vues qui vous animent, qu'en prouvant combien sont fâcheux, sous tous les rapports, des impôts qui forcent de punir, comme des crimes, des actions qu'il est si facile de rendre innocentes, en supprimant la Loi positive qui les défend: & l'Académie n'est-elle pas parfaitement entrée dans les sentimens que doit inspirer cet événement, en proposant un sujet qui donne lieu de développer tout ce que la Nation attend de son Roi, & tout ce que son Roi est disposé à faire pour elle? (a)

(a) C'est sans doute une grande satisfaction pour moi, de voir que pendant le temps que j'ai employé à cet Ouvrage, le Gouvernement a déjà réalisé plusieurs des réformes que je propose; sçavoir, l'établissement d'un impôt direct, pour remplacer les Corvées, & la suppression des Jurandes.

Quelle espérance ne doivent pas concevoir les Citoyens qui s'intéressent au bonheur de la Patrie, & qui connoissent les moyens par lesquels seuls on peut l'opérer; lorsqu'ils voient les principes de la science de l'ordre passer dans la Législation, & en devenir la base; lorsqu'ils voient le Souverain rendre à ces vérités immuables un hommage que toute la Législation antérieure avoit contredit?

Chaque phrase du Préambule de ces Loix, qui viennent de paraître dans le moment où j'écris, ( ce 20 Mars 1776 ) annonce un respect pour la liberté des Citoyens, & pour la propriété, qui est pour la Nation le garant le plus sûr d'un heureux Gouvernement. Rien de plus facile, par exemple, que de déduire la réforme entière de l'Administration, de la première ligne de l'Édit de la suppression des Jurandes. Nous devons à tous nos Sujets la jouissance pleine & entière de leurs droits. De-là naît la liberté du Commerce, comme celle de l'industrie, & la suppression des obstacles sans nombre qui s'y opposent: de-là naît l'immunité de tous les travaux, la sûreté de toutes les propriétés, & la nécessité d'établir le revenu public d'une manière qui ne nuise,

Si ses maux sont grands , ses ressources sont plus grandes encore. Il ne s'agit que de la mettre à portée de les développer , en supprimant les obstacles qui retiennent dans l'engourdissement sa Culture & son Commerce.

Ces obstacles viennent principalement du désordre de l'impôt , établi sur de faux principes , levé sans mesure , comme sans distinction , sur toutes les richesses auxquelles il peut atteindre , sans égard à leur destination , comme si toutes les richesses étoient indifféremment imposables. De-là , les entraves mises de toute part au Commerce ; de-là , la spoliation ancienne des avances productives , dont les Provinces favorisées par leur position & leurs débouchés , se sont plus ou moins garanties ; & sous laquelle ont succombé les efforts & les facultés de tant de Provinces où la culture donne si peu de produit net , & où le revenu apparent est en partie dérobé à l'aïssance raisonnable , & même au nécessaire physique des Cultivateurs.

Ce désordre ancien , mais toujours croissant , a eu pour effet d'attaquer de longue main le revenu national , sous tous les rapports possibles , en renchérissant toutes les dépenses , & par conséquent celles qui se font pour obtenir les récoltes , en faisant perdre aux productions une

ni à la liberté personnelle , ni à la propriété , ni par conséquent à l'intérêt de la reproduction.

Il n'y a que les bonnes Loix , celles dont *la raison est prise dans les Loix essentielles de l'ordre* , qui puissent comporter des Préambules aussi vrais & aussi démonstratifs. La Nation ne sent pas encore combien cette manière de gouverner , par voie de raison & de conseil , est honorable pour elle ; combien elle est digne d'admiration & de reconnaissance. Malheureusement elle n'apporte encore à l'examen que des préjugés & des opinions erronées. Et combien n'est-il pas à craindre qu'elle ne mette elle-même obstacle aux réformes les plus salutaires ?

C'est l'ignorance entretenue par les faits & par la conduite , qui est le plus grand mal des sociétés. Elle rend les hommes incapables de distinguer le bien d'avec le mal , le vrai d'avec le faux ; il n'y a que l'instruction qui puisse remédier à ce mal social ; & l'instruction est bien plus sensible , lorsqu'elle est appuyée du calcul , que lorsqu'elle se borne à l'exposition théorique des principes. Ce n'est que par ce moyen que la Nation peut apprendre ce que lui coûtent les impôts indirects , & les avantages qu'elle trouveroit dans leur suppression.

partie de leur valeur par tous les droits qui les surchargent, par toutes les gênes & les entraves mises au Commerce; en mettant des bornes étroites à la consommation par une foule d'impôts, qui restreignent la faculté de consommer; & en occasionnant, par toutes ces causes compliquées d'une part, un plus grand prélevement pour les reprises de la culture; de l'autre, une spoliation lente & successive de ses avances. Enfin, après avoir ainsi attaqué le revenu dans sa formation, de mille manières différentes, l'impôt ne vient-il pas encore chaque jour en enlever des portions dans la main du propriétaire, qui peut d'autant moins, avec ce qui lui reste, se procurer de jouissance, qu'il trouve ses dépenses grévées de toute part?

C'est du désordre de l'impôt, que procedent tous les maux qui affligent la Patrie. C'est de la réforme de l'impôt que naîtra, non un adoucissement passager, non un soulagement lent & insensible, mais une véritable régénération, un changement rapide & universel, une pleine prospérité; telle qu'en doit jouir une grande Nation agricole, un peuple actif & laborieux, attaché à l'autorité, *soumis par amour, plus encore que par devoir*; placé sur un territoire fertile, coupé par des rivières, & situé sur les deux Mers.

Telle est, MM. la manière dont je crois devoir traiter le sujet que vous annoncez; telle est la carrière que j'entreprends de courir sous vos auspices: c'est en traitant de la réforme de l'Administration entière & de l'impôt, que j'espère déterminer le genre d'encouragement que le Gouvernement doit accorder à la Culture & au Commerce; & j'ose assurer que tout autre moyen est illusoire, & incapable de conduire au but si desirable *de la plus grande prospérité de l'Etat*.

J'établirai les Principes avec assurance, parce qu'ils sont essentiellement vrais. Je ne présenterai les faits & les calculs, que par supposition & par aperçu, parce que je ne suis pas à portée de les connoître exactement. Mais on sentira que la précision exacte est indifférente au fond même de l'ouvrage, & j'ai toujours eu soin de les mettre plutôt au-dessous qu'au-dessus de la réalité.

Le plan d'Administration que j'exposerai, pourra paroître

tre une chimere ; tant il est éloigné de notre manière d'être. Il est certainement moins compliqué , infiniment moins dispendieux , & plus honorable pour le Roi & pour la Nation. ( a )

Si ce plan n'est qu'un beau rêve propre à flatter l'imagination , il est doux de rêver le bonheur de sa Patrie. Mais quelque forme qu'on admette , ou il faut dire que les maux de la société sont sans remède , ( & malheur à qui désespère du salut public ) ou il ne faut le chercher que dans le retour aux loix de l'ordre , dans la réforme de l'impôt , qui présente les ressources les plus assurées & les plus étendues ; dans le rétablissement de la Culture & du Commerce , qui en sera l'effet ; dans une Administration sage , qui , sans rien diminuer de l'autorité , remplit , sous sa direction , des fonctions qu'elle ne peut confier à des mains plus fidèles , qui lui concilie l'attachement de la Nation , qui entretienne & affermit les rapports qui doivent l'unir à elle ; qui lui offre l'hommage volontaire d'un peuple libre , & qui reporte jusqu'aux extrémités de l'Empire , les influences de son autorité bienfaisante.

Vous n'avez pas prétendu , M M. proposer un Prix d'Eloquence ; la discussion des principes de l'Ordre social en est peu susceptible ; l'application de ces principes à l'Administration l'est encore moins ; & vous n'attendez sans doute des Ecrivains , qui répondront à votre invitation , que de la clarté , de la précision dans la déduction des

( a ) Aux yeux de ceux qui ont de l'opposition pour la science de l'Ordre , & qui traitent de Novateurs & de Sectaires les Philosophes qui l'enseignent , cet Ouvrage doit paroître mauvais ; car il ne présente autre chose que *les principes de l'Ordre réduits en acte* , & appliqués à l'Administration. Aux yeux de ceux qui n'ont que de l'indifférence pour cette science , sans avoir jamais daigné y porter leur attention , ( & c'est le plus grand nombre ) cet Ouvrage paroitra celui d'un homme à système , & tout est dit pour bien des gens , lorsqu'ils ont prononcé ce jugement. Mais il peut mériter l'approbation de ceux qui ont fait une étude de cette Science , si digne d'occuper les Gens de Lettres , & qui même est pour eux un devoir , parce que c'est à eux à diriger l'opinion publique. Le sort de cet Ouvrage dépend donc du degré d'importance , & de l'application que l'Académie de Toulouse a mis à cette étude ; & il faut convenir que jusqu'ici les Corps Littéraires s'en sont fort peu occupés.

principes ; & de la solidité dans les preuves. S'il s'agissoit de lutter contre des Orateurs , je sens toute mon insuffisance ; mais il est question de discuter les plus chers intérêts de la Patrie. Tout Citoyen est soldat , quand il s'agit de combattre pour elle. J'entre en lice avec courage , soutenu par les motifs les plus puissans , par l'invitation d'une Académie célèbre , par la liberté accordée aux discussions qui intéressent la société , par la grandeur du sujet , & plus encore par le desir d'être utile , de seconder les vues d'un Gouvernement paternel , d'éclairer la Nation sur ses véritables intérêts , sur la cause de ses maux , sur l'étendue de ses ressources , & de ranimer dans les cœurs abattus l'amour de la chose publique , par la possibilité de son rétablissement. Puissent mes efforts être couronnés du succès , & obtenir ce Prix le plus important qui ait jamais été offert ! Puis-je le transmettre à ma postérité , comme un monument aussi honorable pour les Citoyens généreux qui l'ont décerné , que flatteur pour celui qui méritera de le recevoir ! Si la réforme que je propose est encore éloignée , peut-être un jour , lorsque les momens marqués par la Providence seront arrivés , se souviendra-t-on qu'un Citoyen sans prétention , sans ambition , en traça le plan , en démontra la possibilité & les moyens.

*F I N.*

*Envoyé à l'Académie de Toulouse , le 24 Mars 1776.*

( 17 )

fédération , & de la fédération dans les provinces. Si l'on  
 de faire encore des Ombres , je suis tout mon  
 fides ; mais il est question de débiter les plus chers  
 tes de la Patrie. Tout Ombre en est fidele , quand il s'agit de  
 combats pour elle. L'ombre en son courage , son  
 tenu par les motifs les plus paillez , par l'invocation d'un  
 Académie célèbre , par la liberté accordée aux discussions  
 qui interviennent la fédération , par la grandeur du sujet , & plus  
 encore par le droit d'une telle , de débiter les vers d'un  
 Gouvernement patriotique , d'éclairer la Nation sur ses vices  
 rapas inopérables , sur la cause de ses maux , sur l'étendue  
 de ses misères , & de ramener dans les cœurs égarés  
 l'amour de la chose publique , par la possibilité de son  
 rétablissement. Puisse mes efforts être connus de  
 succès , & obtenir ce prix si précieux qui ne  
 jamais été offert ! Puisse - je le supplie à ma posté-  
 rité , comme un monument aussi honorable pour la  
 Citoyens généraux qui l'ont décerné , que flateur pour  
 celui qui méritait de le recevoir ! Si je réclame que je  
 propos est encore éloigné , pour-tout un jour, lorsque  
 les moments marqués par la Providence seront arrivés ,  
 le fondateur - ou d'un Citoyen sans préambule , sans  
 exclusion , en tous le plan , en démontrant la possibilité de  
 les moyens .

FIN

Envoyé à l'Académie de Toulouse, le 24 Mars 1776.



P  
l'Acad

9



